

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AUBRAC CARLADEZ VIADÈNE RECRUTE

Auxiliaire de Puériculture, CAP Petite Enfance
ou équivalent

CDD – accroissement temporaire d'activité

DESCRIPTION DU POSTE

La Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène recrute un agent de crèche polyvalent et dynamique (Auxiliaire de Puériculture, CAP Petite Enfance ou équivalent) pour un accroissement temporaire d'activité (CDD 1 mois renouvelable)

Poste à temps complet (35H) itinérant, basé sur les 4 micro-crèches de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène (Argences-en-Aubrac, Laguiole, Mur-de-Barrez, Saint-Amans-des-Côtes)

Partie intégrante du Pôle de Cohésion Sociale, le service organise en régie directe, depuis 2017, l'accueil du jeune enfant, autour de 4 micro-crèches et d'un Relais Petite Enfance itinérant. Les équipes éducatives sont pluridisciplinaires et exercent leurs compétences sous l'autorité d'une référente technique et de la Coordinatrice du service.

MISSIONS

- Assurer l'accompagnement du jeune enfant et de son parent en Micro-crèche.
- Favoriser la mise en œuvre de conditions d'accueil optimales pour le bien-être de l'enfant.
- L'accompagner vers l'autonomie et la socialisation.
- Participer à la mise en œuvre d'activités d'éveil adaptées.
- Participer à l'entretien des espaces de vie selon les protocoles en vigueur et en respectant des mesures strictes d'hygiène et de sécurité.
- Assurer des fonctions de Continuité de Fonction de Direction, en l'absence de la référente technique ou de l'adjointe.

PROFIL RECHERCHÉ

Diplômes ou qualifications :

Auxiliaire de Puériculture

CAP Petite Enfance (expérience de 2 ans recommandée, mais non obligatoire)

Équivalence : Bac pro ASSP – Bac pro SAPAT – Brevets d'étude dans le secteur sanitaire et social – DE AVS – DE AES – Brevet d'État animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse, option Petite Enfance ou Brevet professionnel – DE Aide soignant

Savoirs généraux et socio-professionnels :

- Connaissances sur le développement du jeune enfant sain ou en situation de handicap.
- Travail en équipe et aptitudes à la communication.
- Capacités d'anticipation, de rigueur et d'organisation.
- Travail au sein d'un service public.
- Capacités d'introspection et d'adaptation.
- Volonté assidue à la formation.

Permis B exigé.

CONDITIONS D'EXERCICE

Poste à temps complet (35H), itinérant, basé sur les 4 micro-crèches de la Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène :

- Micro-crèche de l'Argence (Argences-en-Aubrac – 12420)
- Micro-crèche du Carladez (Mur-de-Barrez – 12600)
- Micro-crèche Aubrac-Laguiolle (Laguiolle – 12210)
- Micro-crèche de la Viadène (Saint-Amans-des-Côts – 12460)

Travail en équipe,

Horaires variables sur l'amplitude d'ouverture (7h15 – 19h00) du lundi au vendredi,

Sur demande de l'agent : expérimentation possible du travail sur 4 jours,

Exceptionnellement disponibilité en soirée à prévoir pour des temps de réunion,

Rémunération statutaire + participation prévoyance et mutuelle,

Prise de poste : juin 2026

CANDIDATURE

Candidature à adresser :

- Par mail à l.nugon@ccacv.fr
- Ou par courrier à : Communauté de Communes Aubrac Carladez Viadène,
Monsieur le Président, 1 rue Lavernhe, 12210 LAGUIOLLE

Informations sur le poste :

Lucile Nugon, Coordinatrice du service Petite Enfance : 06 37 58 75 34